

Le rapport de stage DUPP en annexe du mémoire de Master

Pour rappel :

- Soit votre mémoire ou rapport de stage est uniquement pour le DUPP, dans ce cas il faudra respecter les consignes indiquées sur le document « DU contrôle 2020-2021 »
- Soit vous avez l'autorisation de faire **un seul mémoire Master + DUPP.**

Dans ce cas : vous devez faire apparaître à la fin de votre mémoire **une annexe de 15 pages** (maximum) s'intitulant « **DUPP** » comprenant :

- Une présentation de votre contexte de stage (lieu, population, créneaux, interventions,...) – *1-3 pages*
- Le travail effectué illustré par une planification (sur un thème ou sur l'année) ainsi que 3 à 6 séances justifiées nous permettant de comprendre votre travail - 4 à 8 pages
- Les évaluations et résultats commentés : 2 à 4 pages
- Une conclusion (limites, perspectives, ;..) sur votre intervention en préparation 1- 2 pages

ATTENTION cela ne vous dispense pas de la vidéo qui sera obligatoire quelle que soit votre situation !

Calendrier

Session de juin 2021 : **jeudi 10 juin 2021**

25 mai 2021 Date limite d'inscription à la session d'examen de juin

La date de remise du mémoire et annexes est celle fixée par le master !

Session de septembre 2021 : **vendredi 17 septembre 2021**

2 septembre 2021 Date limite d'inscription à la session d'examen de septembre

Pour chaque session :

Epreuve écrite de 14h à 18h (4 heures)

Organisation des examens :



*Pour pouvoir participer aux examens il est indispensable de s'inscrire au préalable selon les modalités qui vous seront données **(au maximum 3 semaines avant la session d'examen)**.*